

URBANISME

Demandes de Déclaration Préalable

- Remplacement d'une haie par une clôture
André KERVENNIC – 4 Lésivy Vras
- Pose d'une armoire de télécommunication fibre optique
Mégalis Bretagne – Travaux Route de Lésivy et Route de Kéravel
- Extension maison
Olivier CHICHERY – 6 rue du Versant Sud
- Abri de jardin
David JESTIN – 10 rue des Jonquilles

Demande et accord de Déclaration Préalable

- Remplacement d'une clôture
Loïc SALAUN – 1 Allée des Bruyères

Accord de Déclaration Préalable

- Isolation et modification de l'aspect extérieur de la maison
David LECAPITAINE – 1 rue des Myosotis

Accord de Permis de Construire

- Extension bâtiment industriel
Sté IBS pour COSMARINE – ZA de Penhoat

Accord de Permis de Construire modificatif

- Maison avec garage accolé
Lajos JARAI – 8 rue des Hirondelles

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le **22 février 2018** - Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de **26 mg/l**

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en AVRIL 2002

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Pour contacter le Centre du Service National de BREST : ☎ 02.98.37.75.58

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été

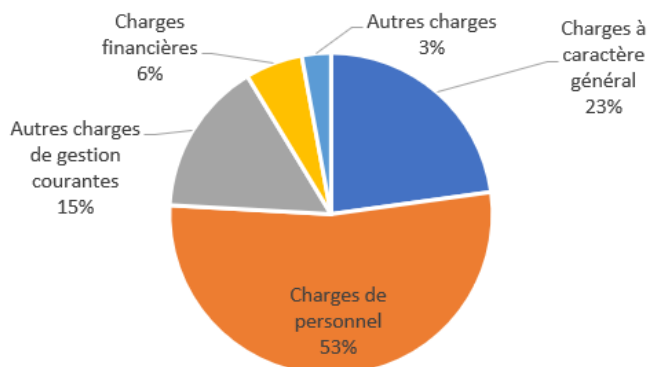
du 1^{er} mars au 31 octobre 2018

du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h

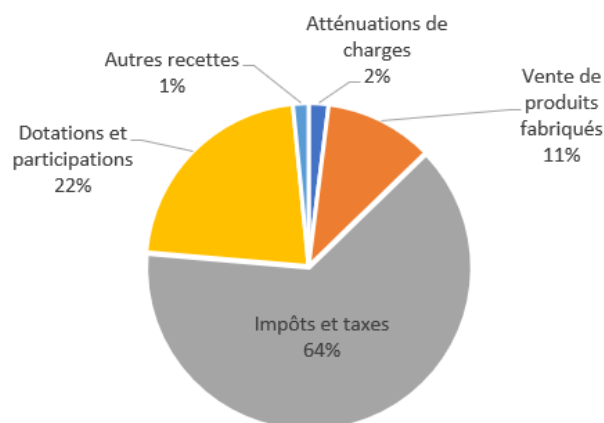
Pour le résultat global de l'année, les conseillers affectent 269 000 € en investissement et conserve 97 008.63 € en excédent de fonctionnement.

En fonctionnement, la répartition des dépenses et des recettes est la suivante :

Dépenses de fonctionnement pour un montant total de 798 355.76€



Recettes de fonctionnement pour un montant total de 979 103.03€



- o Question diverse :

Qu'en est-il des «bruits» de suppression d'un poste à l'École Ste Marie ?
Réponse : un poste est supprimé à la rentrée 2018



INFOS DU MOIS

COURSE CYCLISTE DU 15 AVRIL « TRO BRO LEON »

Un arrêté régleme la circulation pendant la durée du passage des cyclistes sur la RD 59 dans l'agglomération de SAINT-DIVY par la Route de Kersaint, la Rue du Kef, la Rue Charles de Gaulle, la Route de Kéravel jusqu'à Kerhervé. Durant la course, les chiens doivent être tenus à l'attache.

CAFE DES AIDANTS – CLIC PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants. Nous vous donnons rendez-vous, un jeudi chaque mois, de 14h à 15h30 autour d'un thème à La Cimenterie – 1^{er} étage – 12 rue Saint Ernel à Landerneau.

Voici les prochains rendez-vous :

- Jeudi 5 avril : *Comment appréhender les angoisses de mon proche ?*
- Jeudi 17 mai : *Qu'est-ce que j'attends des intervenants professionnels ?*
- Jeudi 7 juin : *Etre aidant et en bonne santé ?*

Contact : clic@ccpld.bzh – ☎ 02.98.85.99.08

REMORQUE COMMUNALE

Pour les déchets de jardin seulement, du vendredi 17h au lundi 8h30

Du 30.03 au ma.03.04	Lésivy
Du 06.04 au 09.04	Versant sud
Du 13.04 au 16.04	Rue Louis Aragon
Du 20.04 au 23.04	Kéréllou
Du 27.04 au 30.04	Rue des Jonquilles/Bleuets



SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

POTTIER Joëlle - SAUVANAUD Anne

LE CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmiers : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Pour vos soins au cabinet,

Nous assurons une permanence, **sans RDV** du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30.

CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – NISSARD Caroline

SOIRANT Florine

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE



VIE DES ECOLES

ECOLE SAINTE MARIE

Les **PORTES OUVERTES** de l'école auront lieu le **samedi 21 avril** de 10h à 12h.



MENU DE LA CANTINE (à titre indicatif)

M.03.04	Duo crudités/Aiguillettes poulet-Boulogour/Yaourt sucré
J.05.04	Betteraves/Veau-Gratin chou-fleur/Fromage/Donut's chocolat
V.06.04	Macédoine légumes/Filet poisson-Riz/Yaourt
L.09.04	Concombres/Haché bœuf-Purée/Fromage/Fruit
M.10.04	Tarte au fromage/Moelleux poulet-Carottes/Yaourt aromatisé
J.12.04	Saucisson/Lasagnes bolognaise/Fromage frais sucré/Purée de fruits
V.13.04	Carottes râpées/Poissonnette-Printanière légumes/Riz au lait
L.16.04	Salade des carpâtes/Escalope-Haricots verts/Yaourt aromatisé/Fruit
M.17.04	Salade printanière/Filet colin-Riz/Compote
J.19.04	Macédoine légumes/Rôti de porc-Gratin de brocolis/Yaourt sucré/Fruit
V.20.04	Duo râpés/Hachis parmentier/Flan nappé caramel
L.23.04	Mortadelle/Haché bœuf-Purée céleri/Yaourt/Fruit
M.24.04	Carottes râpées/Dos de colin-Pommes vapeur/Purée pommes abricots



INFOS UTILES



Dans le cadre d'une **étude** portant sur le **réseau de transport d'eau potable** du Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon, le Cabinet géomètre ROUX-JANKOWSKI sera amené à réaliser un **recensement de l'ensemble des équipements présents sur le réseau** (vannes, purges, etc...)

de **mars à juillet 2018**.

Aussi, afin de faciliter l'accessibilité des secteurs à prospecter et la réalisation des relevés indispensables à l'étude, la Préfecture a pris un arrêté autorisant le personnel du Cabinet géomètre à pénétrer sur les propriétés privées le cas échéant.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon au ☎ 02.98.30.67.29

FNATH – ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE

Notre association, apolitique est reconnue d'utilité publique. Nous **conseillons les personnes accidentées, malades ou handicapées**. Nous **informons sur les aides à l'emploi**, au **reclassement professionnel**, sur la réinsertion professionnelle et sociale. Nous **défendons les victimes de maladies professionnelles**, les **troubles musculo-squelettiques**, le **stress au travail**, les maladies liées à l'**amiante** et au **médiateur**.

Nous avons **une permanence du service juridique** le **1^{er} vendredi du mois** de 9h à 10h à la Maison Pour Tous de Landerneau.

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix Rouge française de Landerneau organise **des braderies** tous les **1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois**.

A l'occasion de ces braderies, vous pourrez choisir des vêtements d'occasion pour toute la famille, un sac de 30L pour 5 € ou un sac de 20L pour 3 €.

Vous pourrez également découvrir des arrivages réguliers de vêtements neufs.

Lors de ces braderies, vous pourrez trouver d'autres articles que du textile (jouets, livres, vaisselles ...).

Les **dates des prochaines braderies** sont les suivantes :

samedi 7 avril, samedi 21 avril, samedi 5 mai, samedi 19 mai, samedi 2 juin et samedi 16 juin

Ces braderies sont ouvertes à tous.

Venez très nombreux à ces braderies de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.



PETITES ANNONCES

- **A louer APPARTEMENT T2** situé au-dessus de la boulangerie, 60 m², une chambre, cuisine équipée, terrasse, jardin, garage.
Libre au 1^{er} juin 2018
☎ 06.32.70.04.68 – ☎ 06.75.37.87.71
- **Assistante maternelle** cherche des **enfants à garder** pour début septembre 2018 –
☎ 06.38.10.10.72 –
courriel : christine.lalande29@gmail.com

SAINT-DIVY : LOCAL COMMERCIAL A LOUER (ancienne boulangerie)



Au centre bourg, local de 120 m², dont un magasin de 66 m².

- Pas de fond de commerce à racheter
 - Locaux libres immédiatement
 - Tout type de commerce (alternatif, coopératif, association de producteurs...) permettant de maintenir une activité de proximité sur la commune peut être étudié.
 - Possibilité d'aides à l'implantation fournie par la communauté de communes
- Vous pouvez nous contacter au
☎ 06.32.70.04.68

DIVERS



L'Association EPAL, basée à Brest, **recrute des animateurs** prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 500 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignement et postuler :
www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier

Ou adresser un courrier (+ CV) :

Association Epal - 10 rue Nicéphore Niepce
BP40002 -29801 Brest Cedex 09

☎ 09.98.41.84.09

MSA ARMORIQUE

Fermeture exceptionnelle

Depuis le 1^{er} mars, l'accueil à la MSA d'Armorique est fermé au public **tous les jeudis jusqu'à fin juin 2018**.

Les autres jours d'ouverture, privilégiez l'accueil sur rendez-vous en contactant la MSA d'Armorique via la rubrique « mon espace privé » - « contact et échange » sur le site internet : www.msa-armorique.fr ou au
☎ 02.98.85.79.79.

2019 : LES PRODUITS CHIMIQUES AU JARDIN, C'EST FINI !

En janvier 2019, les pesticides chimiques de jardins seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers.

Petit rappel : les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, ...)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries.

La vente de pesticides dans les jardinerie ne se fait plus en libre-service.

Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : **au 1^{er} janvier 2019, la vente des pesticides chimiques sera interdite de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers** (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Pour en savoir plus sur le jardinage au naturel, consultez notre site Jardiner au naturel.

Maison de la Consommation et de l'Environnement à RENNES –
☎ 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org



VIE ASSOCIATIVE

POUR LE SOURIRE D'ALEXIS

L'ASSOCIATION vous propose **un KIG HA FARZ le 8 avril** à SAINT-DIVY à la salle polyvalente Valy-Lédan à partir de 12h15.

Menu adulte : 1 apéritif offert, 1 plat, 1 dessert

Enfant : 1 jus de fruit offert, 1 plat, 1 dessert.

Choix entre kig ha farz et jambon/pommes sautées pour les enfants.

Plats à emporter à venir chercher entre 12h15 et 13h30

Réservation à envoyer à : Mme Anne-Marie LE BEC Goarémic - SAINT-DIVY

☎ 02.98.20.30.18 - Mme Marie-Jo LE GALL ☎ 02.98.20.30.41



Coupon-réponse

NOM Prénom :

Adresse :

Code postal-Commune :

Repas adulte : X 12 € = €

Repas enfant : X 5 € = €

Repas adulte à emporter : X 10 € = €

Repas enfant à emporter : X 3 € = €

Prévoir les récipients pour les plats à emporter

TOTAL €

Règlements : espèces, chèque (à l'ordre de l'Association « Pour le sourire d'Alexis »)



L'UDAF DU FINISTERE

Multiplication des crédits à la consommation, ressources irrégulières ou précaires, difficultés à payer son logement, accidents de la vie, projet impactant votre budget... les raisons sont nombreuses pour solliciter un jour un conseil sur la gestion de son budget.

L'UDAF du Finistère (Union Départementale des Associations Familiales) a ouvert un service d'Information et de soutien au budget familial pour répondre à ce besoin.

Pour toute information complémentaire ou prendre un rendez-vous, ☎ 02.98.33.34.36 – par courriel : jsbf@udaf29.fr

LE LYCEE DU CLEUSMEUR AGROTECH FORMATIONS à LESNEVEN organise des journées de découverte des formations :

- **Vendredi 6 avril** de 17h à 19h30
- **Samedi 7 avril** de 9h à 13h30

INFO

Un food-truck crêpes est présent le lundi à partir de 16h sur la place de l'église.

LES AMIS DE LA LECTURE

La Bibliothèque Municipale est ouverte le

- **Mercredi** de 10h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h30
- **Jeudi** de 17h30 à 18h30 - **Samedi** de 10h30 à 12h

VIE PAROISSIALE

Messe du mois d'AVRIL

- Messe le 15 avril à 10h30 à La Forest

MARCHE AVEC NOUS

Marches du mois d'AVRIL

(départ à 14h du bourg pour l'après-midi- 9h30 pour la journée)

- 08** : LOC EGUINER PLOUDIRY **15** : KERLOUAN
22 : PLOUVIEN **29** : CROZON (journée avec pique-nique)

UNC – SAINT-DIVY

COLLECTE DE JOURNAUX organisée de manière permanente, par la section des Anciens Combattants.

Pour connaître le lieu de dépôt, contacter Jean-Yves GUEGUEN au ☎ 02.98.20.32.00 ou Germain PORHEL au ☎ 06.36.36.38.08.

La COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945 se tiendra le **mardi 8 mai** :

- 11h15 : Regroupement des participants devant la mairie
Déplacement en cortège jusqu'au monument aux Morts.
- 11h30 : Levée des couleurs
Lecture des messages, dépôt de gerbe, sonnerie aux Morts, Marseillaise et dislocation.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à tous, dans la salle du Conseil Municipal.

Avant de partager le verre de l'amitié, une remise de décoration interne UNC est prévue.

OPERATION FERRAILLE A L'ECOLE SAINTE MARIE

Comme tous les ans, nous vous invitons à faire un peu de tri à la maison ! Nous vous proposons de vous débarrasser de la ferraille qui vous encombre.

Une benne sera mise à disposition derrière l'école le **samedi 4 avril** de 9h à 16h.

Possibilité d'enlèvement, n'hésitez pas à réserver vos créneaux horaires.

Pour plus de renseignements, merci de contacter Nathalie MALEVILLE au ☎ 06.63.01.87.39

Pourquoi m'engager dans la lutte préventive contre le frelon asiatique ?



Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique s'est rapidement installé sur la majorité du territoire. Il est maintenant solidement implanté en Bretagne et représente un réel danger pour l'homme, la biodiversité et l'apiculture.

La protection de(s) la population(s) passe inévitablement par une diminution du nombre de nids. A l'heure actuelle, le seul moyen préventif est le piégeage des fondatrices au printemps.

Comment je peux agir ?



- **Disposer des pièges sur le territoire communal**

Ces pièges permettront de piéger les fondatrices. Elles ne pourront donc pas initier la construction de nouveaux nids et, par conséquent, la libération d'ouvrières et de nouvelles fondatrices à l'automne. Le piège est facturé à 3 € unité

- **Désigner un ou plusieurs employés communaux(aux) en charge des pièges**

La campagne de piégeage régionale se déroulera du 1^{er} avril au 1^{er} juin 2018. Cette campagne peut sembler « courte » mais permettra de minimiser l'impact de ce piégeage sur les autres insectes non ciblés. Les pièges doivent être vidés et l'attractif remplacé régulièrement (cf. brochure ci jointe).

- **Prendre contact avec l'ABEILLE FINISTERIENNE**

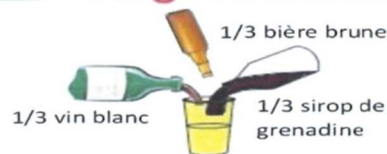


Mode d'emploi : Piège et attractif à frelons

1 – Préparation de la solution

Mélanger dans le bol du piège :

- 1/3 de sirop de grenadine
- 1/3 de vin blanc
- 1/3 de bière brune



2 – Montage du piège



Précautions :

Bien positionner la feuille formant le tunnel pour que les 2 puits soient dans l'axe du tunnel. Veiller à ce que les inscriptions soient à l'extérieur du tunnel. Faire attention à ne pas verser de solution sucrée sur le couvercle du piège.

3 – Positionnement du piège :

Le piège peut être suspendu à une branche d'arbre ou tout autre support. Il doit être positionné à proximité des lieux de fréquentation habituels des frelons. Dans les ruchers, utiliser en moyenne 2 pièges pour 5 ruches pour une protection optimale.

Renouvellement :

Lorsque le piège est plein, ou 3 semaine après l'installation, vider le contenu du piège et recharger le bol de solution attractive

